

Annexe 11 : 2018.04.20 – K2

- 1
- 2
- 3 MC : Alors, tout d'abord, c'est une question assez large pour commencer, c'est euh... Qu'est-ce qu'évoque pour vous la vie affective, relationnelle et sexuelle de la personne déficiente intellectuelle ?
- 4
- 5
- 6 K2 : Mais euh... en fait, tu as un petit peu de chance parce que j'ai travaillé pas mal dans ça
- 7 mais plus quand j'étais éducatrice à domicile et euh... j'ai fait un petit peu d'expérience avant
- 8 on avait un groupe de parole vie affective et sexuelle avec une psychologue et le planning
- 9 familial. Et en fait, ça engendre plein de choses : ça peut être le comportement dans la vie euh... je veux dire de tous les jours par rapport à ... à ... aux autres résidents donc ça peut être sa
- 10 pudeur parce qu'il faut savoir qu'ils n'ont pas spécialement enfin ils ont pas ... ils ne sont pas
- 11 spécialement pudiques en fait, ils pourraient se promener comme ça, sortir de la douche et sortir
- 12 sans leur essuie et leur peignoir pour aller dans leur chambre sans s'inquiéter des personnes
- 13 qu'il y a autour d'eux. Donc ben ça, ça joue déjà. Alors il y a aussi la vie sexuelle des résidents
- 14 qui ... c'est un petit peu un tabou dans les institutions et puis ben c'est aussi euh ... il y a la
- 15 minorité prolongée donc si les personnes sont sous minorité prolongée, ben ce sont des
- 16 personnes qui sont considérées comme mineurs et donc forcément ils ne peuvent pas je veux
- 17 dire euh... voir une ... euh ... enfin ils ne peuvent pas avoir euh... on ne peut pas les autoriser
- 18 à aller voir des trucs euh ... qu'ils ne peuvent pas enfin ils sont considérés comme euh mineurs
- 19 donc les mineurs ils ne peuvent pas aller voir euh... des vidéos sexuelles ou des choses ainsi
- 20 donc euh voilà. Ça m'évoque quoi d'autre ? Mais la connaissance de son corps. Enfin ... ça
- 21 englobe euh... ben connaître les limites, connaître euh ... ses droits, connaître euh ... les
- 22 devoirs aussi, ben voilà : on ne peut pas se promener ici tout nu dans le jardin. Ils sont aussi
- 23 beaucoup plus limités que je veux dire toi et moi parce que nous quand on est chez nous, on fait
- 24 ce qu'on veut mais ici ils sont avec d'autres personnes qui ont aussi certaines limites et ils ne
- 25 peuvent pas vivre leur vie affective et sexuelle comme nous on pourrait le vivre je veux dire en
- 26 liberté chez nous quoi. Donc voilà, c'est très large. Ça évoque pleins de trucs.
- 27
- 28 MC : Oui. Et du coup, ici comment est-ce que vous l'abordez ?
- 29 K2 : Euh... ici il y a des groupes de parole qui vont se mettre en place et il y a particulièrement
- 30 UN résident qui ... euh ... qui est en demande mais malheureusement il est sous minorité
- 31 prolongée donc euh...
- 32 MC : Il est en demande de quoi ?
- 33 K2 : Il veut aller voir euh ... une assistante sexuelle en fait.
- 34 MC : Il a formulé la demande...
- 35 K2 : Oui, parce qu'il avait déjà été en Angleterre enfin je ne sais plus où le nom du village
- 36 qu'il disait et euh ... oui il est chaque fois en demande mais euh ... enfin voilà, on ne peut pas.
- 37 Donc le seul moyen qu'on autorise c'est acheter des livres pornos mais euh ... ça se limite
- 38 largement à ça et il a droit à les regarder que dans sa chambre parce qu'il y a aussi ben les autres
- 39 résidents n'ont pas à voir euh ce genre de chose. Déjà aussi pour le personnel parce qu'on a un

40 personnel euh multiculturel, donc ben il y a certains personnels qui ne peuvent pas regarder des
41 femmes toutes nues et des trucs ainsi donc voilà.

42 MC : Ah des membres du personnel aussi ?

43 K2 : Oui. Mais il y a des personnels qui sont d'origine musulmane, des trucs ainsi et ils n'ont
44 pas le droit de ... d'aller mater ce genre de chose, tu vois ? Enfin c'est leur culture du coup
45 forcément, ben il les a dans sa chambre mais quand il ne les regarde pas, on lui demande de le
46 ranger. Ou sinon, si ça traîne, on passe et on les range nous-mêmes.

47 MC : Ok. Et euh... Et le groupe de parole du coup, il est ... il est basé sur toi enfin c'est qui qui
48 l'anime, comment il est mis en place ?

49 K2 : Euh moi je ne suis pas euh ... dans ... dans le groupe de parole là mais je peux parler du
50 groupe de parole que je faisais dans mon ancien travail. Euh... ce groupe de travail-là, il était
51 animé par le planning familial et il y avait deux psychologues du planning familial qui venaient
52 et alors il y avait un éducateur qui accompagnait. Donc il y avait deux éducateurs euh... qui
53 étaient euh... je vais dire prévu pour l'activité pour ne pas qu'il y ait chaque fois des tournantes
54 et que des résidents soient perturbés et pour qu'ils puissent aussi se retourner au moins vers
55 deux personnes en qui ils peuvent avoir confiance donc voilà, c'était ... on leur avait dit
56 clairement et à chaque fois en début de séance, on leur expliquait que tout ce qui était dit ben
57 ça reste entre nous, mêmes eux n'avaient pas le droit de répéter si après, ils avaient des questions
58 ben ils pouvaient retourner vers l'éducateur qui était responsable de l'atelier ou attendre le
59 prochain groupe de parole avec les assistantes du planning familial.

60 MC : Oui. Et les sujets c'était émané de qui ? C'était le planning familial qui les choisissait ou
61 c'était les résidents ou vous ?

62 K2 : C'était nous par rapport à ce qu'on pouvait observer et au fur et à mesure, ben il y avait
63 des demandes euh... dans l'atelier qui venaient des résidents en fait. Dans un premier temps,
64 on travaillait plus euh ... « Moi qui je suis donc euh ... le corps humain », parce qu'ils ne se
65 représentent pas spécialement eux comment ils sont donc voilà, comment je suis formé ?
66 D'ailleurs c'était marrant parce qu'on avait fait un petit exercice, ils devaient se dessiner pour
67 se représenter, donc au tout début et alors, il y en a certains qui ne se dessinait que la tête ou
68 alors ils oubliaient leurs bras.

69 MC : Oui, le schéma corporel, certaines parties étaient omises.

70 K2 : Oui, du coup on travaillait tout ça. Ben la corpulence, les cheveux, différentes couleurs et
71 tout ça. Et après ben, soit ils se redessinaient en se regardant dans la glace ou soit à partir d'une
72 photo parce que certains résidents n'aiment pas se regarder à la glace, enfin il y avait pleins de
73 système. Ou alors, ils demandaient à leur copain ou autre s'ils ne voulaient pas se regarder face
74 à un miroir ou sur une photo.

75 MC : Ok. [silence] D'accord. Et euh... pour revenir à ici, euh ... le groupe de parole malgré
76 tout, il est fait tous les combien de temps ?

77 K2 : Euh... Je pense que c'est une fois par mois, c'est une fois par mois, le vendredi. Quand il
78 y a un maximum de résidents qui sont présents en fait. Parce qu'ici, dans cette institution, il y

79 a des personnes retraitées donc qui sont là toute la journée mais il y a aussi des personnes qui
80 travaillent et qui ne sont peut-être pas forcément là en journée et si jamais il y en a qui sont au
81 chômage et tout ça... peut-être plus valoriser ces journées-là que...

82 MC : Du coup, c'est la journée et ceux qui sont là enfin vous essayez que ce soit le jour où il y
83 a le maximum quoi.

84 K2 : Oui voilà. Généralement, ça commence je pense à 14 heures jusqu'au gouter donc jusque
85 16 heures. Ici, ce qu'ils ont fait c'est qu'ils ont chacun euh ... un cahier enfin je te dis ce que
86 j'ai vu hein parce que moi je n'ai pas participé. Ils ont chacun un cahier et alors euh ils ont
87 découpé... C'était la première activité, enfin le premier atelier donc ils ont découpé des images
88 qui les intéressaient pour euh voilà pour s'approprier le cahier pour que ce soit des choses qui
89 les représente en fait.

90 MC : ... qui leur parlent et ...

91 K2 : On commence en douceur.

92 MC : Oui, après c'est évolutif j'imagine. C'est du coup chaque fois les mêmes résidents qui
93 participent ou c'est volontaire ?

94 K2 : Euh ... la base je dirais, une grosse base parce qu'il y en a qui restent ici, ben il y a une
95 base euh ... c'est à chaque fois les mêmes mais par exemple s'il y en a un qui est au chômage
96 et qui veut participer, ben il participe hein.

97 MC : Ok.

98 K2 : Donc voilà, c'est ... il y a un groupe de base mais après il peut y avoir des ajouts ou
99 certains qui participent une ou deux fois et qu'après bon... Voilà, c'est très compliqué en fait
100 euh comme ça en hébergement. En centre de jour, c'est beaucoup plus facile parce que c'est
101 plus des activités prévues en journée avec des résidents qui ... qui sont là en journée pour avoir
102 une activité. Ici il y a beaucoup de va-et-vient. Et voilà, ce n'est pas toujours évident de trouver,
103 surtout en semaine, le week-end, c'est plus facile et encore des fois il y a des résidents qui
104 rentrent en famille et tout ça donc euh ...

105 MC : Et le soir ils sont souvent fatigués, ils ont peut-être aussi d'autres choses...

106 K2 : Oui, en fait, c'est leur 'chez eux' ici. Ils ont déjà été stimulé au travail ou en centre de jour
107 et après ben c'est comme toi et moi quand on rentre chez nous ben on aime bien être tranquille
108 et pas spécialement être de nouveau stimulé. Après voilà, ça arrive il y a un résident, ben il est
109 attiré par les garçons, ben ... moi il m'a déjà posé des questions lors de l'hygiène quand je lui
110 donne les douches et tout. Bon voilà, il m'en parle. Et à ce moment-là, on a un échange mais...
111 sinon, il n'a pas spécialement ... d'ateliers fixes par rapport à ça.

112 MC : Et quelles sont ses interrogations pour ce résident-là qui est attiré par les ... par les
113 hommes ?

114 K2 : Mais euh... [silence] [rire K2] En fait, il sait très bien que moi aussi je suis attirée enfin je
115 suis en couple avec une femme donc il le sait et c'est comme ça que ... il a développé des

116 questions. Donc euh ... après ben je lui ai dit qu'il n'y avait pas que lui qui était comme ça et
117 qu'il y avait des femmes qui aimaient bien les femmes. Et voilà, après il a posé des questions
118 et puis on a parlé parce qu'il aime bien chanter dans sa chambre et se déguiser en Céline Dion
119 et voilà du coup ben je lui ai expliqué qu'il y avait des spectacles de travestis. Donc je lui ai
120 montré un petit peu pour lui dire que voilà, ce n'était pas quelqu'un à part et que ça existait et
121 que ... on ne devait pas spécialement mal le vivre ou quoi. Mais après, c'est assez flou dans sa
122 tête parce que des fois il explique qu'il est amoureux d'un garçon et puis il est amoureux d'une
123 fille. Voilà.

124 MC : Il se cherche un petit peu. Peut-être qu'il n'a pas peut-être son identité sexuelle très
125 marquée ...

126 K2 : C'est aussi compliqué pour eux de ... de comprendre ce genre de chose. [silence]

127 MC : Oui. Et euh... [silence] Ok, donc c'était plutôt des questions d'interrogation par rapport
128 à son attirance en fait, qu'il se posait ?

129 K2 : Oui. Enfin on a eu une ou deux discussions par rapport à ça et puis maintenant il est plus
130 dans la confiance en me disant : « Il y a tel garçon qui m'a embrassé et tout ça. ». Donc voilà.
131 Et puis il insiste sur le fait de ne pas le raconter mais voilà, c'est entre nous, je ne te dis pas le
132 prénom ni rien donc euh...

133 MC : Oui, bien sûr. Et euh... du coup euh ... les autres résidents ils savent qu'il a une attirance
134 pour les hommes ?

135 K2 : [silence] Euh... C'est compliqué parce qu'il n'a pas spécialement de remarque par rapport
136 à ça. Et euh... quand les résidents parlent de leur amoureux et tout, lui ne va pas spécialement
137 parler du garçon qui lui plaît mais plus de la fille en fait. Donc est-ce qu'il est conscient de ça
138 ou pas ? Est-ce qu'il a peur du regard des autres résidents ou pas ? Est-ce que les autres résidents
139 pourraient voir cette différence-là. Il y en a certains, oui, il y en a certains pas du tout. Voilà,
140 c'est assez compliqué de pouvoir répondre à leur place en fait. De ce qu'on observe euh... moi
141 je n'ai pas entendu de conversation entre eux par rapport à ça, je n'ai jamais entendu de
142 moquerie, ni rien donc euh ... [silence]

143 MC : Ok. [silence] Et au niveau des femmes euh... au niveau de la contraception, euh est-ce
144 qu'elles sont obligées d'en avoir une ici ?

145 K2 : C'est une bonne question. En fait, je ne travaille pas depuis très longtemps ici donc je ...
146 ça je ne sais pas mais la plupart des femmes qui sont ici euh ... [silence] je crois qu'elles sont
147 certainement ménopausées parce qu'elles sont tout de même assez âgées. Après il y a ... il y en
148 a une qui est un peu plus jeune mais euh ... mais en tout cas, on ne donne pas de contraceptif
149 ni rien. Il y en a une parmi toutes les filles qui a ses règles normalement mais on ne lui donne
150 pas spécialement de ... de contraception.

151 MC : Ok. Donc il n'y a pas de politique spécifique par rapport à ça.

152 K2: Je ne saurais pas te dire. Après si tu veux, je peux aller voir la cheffe et lui demander.

153 MC : Non, ce n'est pas grave. C'était une question que je me pose. Enfin des fois c'est très
154 marqué dans une institution mais à ce moment-là c'est très ... C'est la règle quoi.

155 K2 : Non ici ... La seule chose c'est qu'il y a un étage pour les filles et un étage pour les garçons.
156 Les garçons ne peuvent pas aller à l'étage des filles et les filles ne peuvent pas aller à l'étage
157 des garçons.

158 MC : Et pourquoi ? Même sur invitation de la part de la personne de sa chambre, enfin le
159 propriétaire de la chambre.

160 K2 : En fait euh ... cette institution ici elle existe depuis longtemps et euh ... Enfin voilà, elle
161 évolue avec son temps mais il faut savoir qu'il y a des résidents qui sont ici depuis plus de 20
162 ans et il y a 20 ans, on n'était pas dans la même mentalité que maintenant. Et voilà, ils sont
163 rentrés dans une routine où on leur a dit : « Ben voilà, c'est interdit, vous ne pouvez pas » et ils
164 continuent à ... respecter ces règles, cette règle-là, le changement ce n'est pas évident pour eux,
165 c'est la même chose euh ... c'est un truc qui n'a rien à voir mais on met le tablier à table, on
166 leur a dit qu'ils n'étaient plus obligés parce qu'il y a un résident il nous a dit : « Ben moi je ne
167 fais pas de tâche, pourquoi est-ce que je suis obligé de faire comme tout le monde ? ». Et on
168 s'est dit : « Ben c'est vrai, c'est une ancienne règle qu'on a imposée avant et qu'on ... on la
169 retire, on leur a dit : « vous pouvez le mettre quand enfin ... quand vous voulez. On conseille
170 quand c'est de la sauce tomate et tout. Mais il y en a certains : d'office, par habitude ils vont
171 chercher, tu vois ? Parce que ce n'est pas évident pour eux le changement.

172 MC : Ils sont habitués, c'est ancré, la règle est ancrée et euh du coup elle persiste alors.

173 K2 : Oui, c'est ça.

174 MC : Ok. D'accord. Mais malgré tout, cette règle d'étage elle est quand même encore
175 d'actualité ou là aussi, vous avez fait comme avec le tablier finalement et euh ... c'est quelque
176 chose qui se ...

177 K2: Je pense que oui, oui. Enfin voilà, c'est l'intimité des filles enfin ce n'est pas comme si
178 c'était des frères et sœurs. C'est des personnes ben qui viennent d'endroits différents donc ils
179 ont besoin de leur intimité. Les filles veulent rester avec les filles, les garçons veulent rester
180 avec les garçons. Après quand on fait le tour des chambres, que c'est le changement des draps,
181 ben moi ça m'arrive euh ... il y a un résident qui aime bien le faire avec moi, ben je le prends
182 et il y a seulement à ce moment-là, il a mon autorisation et d'accompagner : Voilà, on va dans
183 la chambre des filles, on retire les draps et voilà. Mais à part ça non. Ou alors des fois, les seules
184 fois où voilà, ils peuvent euh aller à l'étage, c'est euh pour prendre la douche. Par exemple si
185 la douche des filles est occupée parce qu'on est en travaux dans la deuxième salle de bain, ben
186 voilà, on les envoie à la douche des garçons qui est juste à l'entrée enfin ce n'est pas le couloir.
187 Enfin voilà, ils ont l'autorisation.

188 MC : Ok.

189 K2 : Et c'est plutôt même nous qui leur propose d'aller à l'étage de la douche des garçons par
190 exemple que eux qui viennent nous demander : « Est-ce qu'on peut aller à l'étage des
191 garçons ? ».

192 MC : Ok. D'accord. [silence] Et ... est-ce que vous avez déjà été confronté à des situations de
193 violence autour de la sexualité, des pulsions qui étaient difficilement comblées et du coup qui
194 se manifestaient sous forme de violence ?

195 K2 : Ah non, du tout.

196 MC : Ou d'abus en fait, peut-être.

197 K2 : Non du tout. Pas ici en tout cas, non. A mon ancien travail, oui ça avait déjà ... des garçons
198 qui aillent dans la chambre d'autres garçons ou euh ... [silence] C'est arrivé où il y en a un
199 quand il se masturbait, ben il pouvait aller, il pouvait s'enfoncer un pied de chaise ou des trucs
200 ainsi, du coup ben voilà, c'était dangereux pour lui quoi donc à ce moment-là, on devait toujours
201 avoir une surveillance, assez particulière pour ce résident.

202 MC : Oui.

203 K2 : Mais on suppose parce qu'on n'avait pas eu ... C'était un nouveau résident, on n'avait pas
204 encore tout son dossier mais apparemment c'était un résident qui s'était fait violer donc ... enfin
205 voilà, ça peut un petit peu aussi expliquer son désir, ses pulsions sexuelles même si ... des
206 fois... ils peuvent aller dans l'extrême.

207 MC : Oui, c'est ça.

208 K2 : Enfin Est-ce qu'il en était conscient qu'il pouvait se mettre en danger en faisant ça ?
209 Je ne pense pas mais ... c'était plus pour euh... pour combler son désir enfin son plaisir.

210 MC : Et du coup, vous avez mis juste euh ... enfin juste euh... vous avez mis en place une
211 surveillance en fait ? Et ça été ?

212 K2 : Oui. En fait dans cette institution-là, il ne pouvait pas aller en chambre euh ... euh ... avant
213 quatre heure en fait. Donc ils prenaient le gouter et puis après le gouter, tout le monde devait
214 monter en chambre et à ce moment-là ben euh il y avait un couloir garçon, un couloir fille et
215 euh... et encore, il n'y avait pas beaucoup de filles. Et du coup, ben ... il y avait deux
216 éducateurs, donc chacun un couloir et on passait pour faire les douches quoi. Et voilà. Et à
217 chaque fois on passait dans les chambres pour vérifier.

218 MC : Ok.

219 K2 : C'était une institution avec des cas quand même assez lourds. Tandis qu'ici, c'est le jour
220 et la nuit, ils sont hyper calmes. Il n'y a pas de comparaison à ça. Ils n'ont pas spécialement
221 besoin d'une surveillance particulière.

222 MC : Ils sont plus autonomes ici.

223 K2 : Oui, et plus calmes ici.

224 MC : Plus calmes ?

225 K2 : Oui.

226 MC : Ok. Et euh... est-ce que vous avez déjà fait appel à... malgré qu'ils soient plus calmes à
227 des personnes extérieures donc le planning familial ou autre pour euh gérer un problème autour
228 de la sexualité ?

229 K1 : Euh... moi ça m'est arrivé, oui. Mais ce n'était pas... c'était encore dans mon autre travail.
230 J'étais éducatrice à domicile en fait et euh ... je travaillais le passage de l'école à la vie adulte.
231 Donc je travaillais tout ce qui était prise d'autonomie et du coup ben je me déplaçais à domicile
232 chez euh... chez le résident, je vais dire chez le résident pour voilà, l'aider à évoluer dans son
233 milieu de vie en fait. Et pas ... en institution où c'était en groupe, c'était vraiment de l'individuel
234 et dans son milieu de vie et du coup c'était vraiment adapté à ses besoins et à ce moment-là, le
235 mercredi après-midi, il y avait à chaque fois un groupe de parole, c'était une ou deux fois par
236 moi, ça dépendait et ça dépendait par rapport au planning familial en fait et les disponibilités
237 de la psychologue et euh à ce moment-là ben ... ils allaient eux en rendez-vous au planning,
238 enfin en groupe au planning. Mais moi là à ce moment-là, je ne participais pas. Donc je
239 participais seulement à l'accueil et une fois que l'atelier commençait ben la psychologue me
240 demandait de sortir et voilà. Et là on a eu un souci, ça je ne sais pas si ça à voir parce que ce
241 n'est pas le même environnement. Je ne sais pas si je t'explique quand-même ?

242 MC : Oui, oui bien-sûr. Oui, oui, oui. Après toute information reste toujours intéressante.

243 K2 : C'était un cas quand même qui a été très très loin donc je vais euh ... je vais essayer de ne
244 pas citer de nom. En fait, ce jeune-là, il est en groupe de parole depuis le début. Donc ça faisait
245 3 ans et demi qu'il suivait le groupe de parole avec le planning familial. Il était bien connu de
246 l'assistante, enfin de la psychologue qui avait déjà mis des mises en garde par rapport à certaines
247 de ... de ses paroles en fait qui pouvaient euh ... être choquantes. Elle nous avait mis en garde
248 donc nous on avait fait un petit peu comprendre à la famille. D'autant plus que c'était pour une
249 ASBL qu'on travaille enfin j'étais engagée pour une ASBL. Et euh je travaillais sur la région
250 de Ath – Tournais – Lessines et du coup dans l'ASBL pour la région de Ath – Tournais –
251 Lessines, il y avait un groupe de parole aussi pour les parents et c'est comme ça que ça avait
252 été glissé. On ne l'avait pas ciblé lui et sa maman mais ça a été dit en général qu'il fallait
253 vraiment bien faire attention à certaines choses. Et ce jeune-là, c'était un vendredi, sa maman
254 nous téléphone en disant qu'elle en a marre, qu'elle veut se suicider et tout, qu'elle va se tuer
255 avec son fils. A la fin de la journée, tu te dis : « Ah... pas facile à gérer. » Parce qu'il faut savoir
256 aussi que comme je faisais tout le temps du domicile, ben j'avais une relation aussi différente
257 avec les familles. Certains me considéraient quasi comme un membre de leur famille. Des fois
258 quand j'allais, il m'accueillait en peignoir et tout, sans pudeur, sans gêne. Je me disais : « Ok. »
259 Donc la maman, elle me téléphone, elle me dit ça. Ben... je ne pouvais pas euh... enfin voilà,
260 j'étais professionnelle, je ne pouvais pas lui dire : « Ben attends, j'arrive on va discuter ». Je ne
261 suis pas son amie, tout ça. Du coup, j'ai contacté ma cheffe qui a contacté euh ... l'association
262 mais plus des parents et euh... il y a tout un suivi qui a été fait pour justement éviter ce drame
263 familial. Et euh... ce jeune en fait, ce qu'il avait fait c'est qu'il avait fait des attouchements à
264 une petite fille, à une mineure. En soi, les faits étaient je veux dire euh... on ne peut pas dire
265 que ce n'est pas grave mais ... il savait très bien, on avait travaillé comme quoi on ne pouvait
266 pas faire certaines choses et tout. Et lui c'était plus du frottage en fait. Et donc il mettait la petite
267 fille sur ses jambes, il la faisait glissée mais à chaque fois en appuyant pour qu'elle frotte son
268 sexe en fait. Donc euh ... la dame qui s'est rendue compte que vu que ce jeune faisait ça avec
269 sa fille. Ben c'était la meilleure amie de la maman.

270 MC : Ah oui.

271 K2 : Donc voilà. Donc euh... grosse dispute. La maman qui avait déjà euh pas mal de soucis
272 euh ... je veux dire privés. Ben voilà, elle perd une personne en plus de son entourage. Euh...
273 cette dame-là, elle va porter plainte donc euh... ce jeune a été interrogé par la police mais gros
274 problème parce que la police n'est pas adaptée pour euh interroger euh je vais dire les personnes
275 qui ont une déficience intellectuelle donc euh... on a demandé euh pour reporter l'audience
276 enfin l'audition et pour qu'il y ait quelqu'un qui puisse l'accompagner et donc voilà. Et après,
277 ce jeune-là, il ne se rendait pas compte devant qui il était et euh... et il avait tendance à exagérer
278 les faits et à ne pas spécialement dire vraiment ce qu'il s'était passé donc ça l'enfoncé encore
279 plus.

280 MC : Ah oui.

281 K2 : Et euh... ben voilà, après on a fait appel à un... à Tournais, il y a un service d'urgence.
282 On est passé par eux et eux ont suivi ce jeune, ont analysé euh ... si euh ... il était vraiment
283 quelqu'un de dangereux, si on devait euh lui donner des médicaments pour euh empêcher ses
284 envies sexuelles et tout ça. Donc il y a eu toute une remise en question. Par chance, il n'est pas
285 passé en justice. Parce que ... la police a... a pris euh ... en compte son handicap, tout ça mais
286 c'est maintenant une personne qui ne peut plus s'approcher des écoles, ni rien. Donc voilà.

287 MC : Malgré tout, il y a eu des mesures qui ont été prises.

288 K2 : Oui, il y a des mesures qui ont été prises et il est fiché et si jamais ben ça recommence ben
289 à ce moment-là, la sanction sera beaucoup plus euh lourde pour lui. Après euh... qu'est-ce qu'il
290 s'est passé ? Ben ... j'ai démissionné donc je n'ai plus connaissance du suivi du dossier mais
291 voilà des fois ça peut aller loin, oui.

292 MC : C'est ça. Mais du coup, il n'était même pas conscient à la fin non plus après à la fin de ...
293 l'histoire des... de gravité finalement des faits que ça avait pour lui par la suite. Est-ce qu'il
294 avait conscience ?

295 K2 : Euh... je ne pense pas non. Je ne pense pas. Il savait que c'était quelque chose qu'il ne
296 pouvait pas faire mais pourquoi ? Je ne pense pas qu'il se rend compte de l'importance de l'âge,
297 c'est quoi être mineur, c'est quoi être majeur, surtout qu'il y a des personnes avec un handicap
298 qui sont adultes et qui sont considérées comme mineurs. Mais voilà, c'est des complications.
299 Déjà pour nous, ce n'est pas toujours évident non plus de comprendre euh ... ce genre de
300 situations, ce qu'ils peuvent, ce qu'ils ne peuvent pas faire et qu'il faut demander et tout ça.

301 MC : Ce n'est pas toujours clair.

302 K2 : Non.

303 MC : Pour personne en fait.

304 K2 : Non.

305 MC : Ok.

306 K2 : Et après ben ... le malheur que la maman a fait, c'est qu'en groupe de parole, elle a
307 expliqué devant tout le monde ce qu'il s'était passé avec son fils en sachant que dans ce groupe
308 de parole-là, il y avait des parents de jeunes que ... avec qui je travaillais et on parlait en festival
309 et il y avait ce jeune. Donc le jeune qui a fait ça avec la petite fille qui devait participer. Les
310 autres parents qui ont entendu ce que la maman a expliqué, ils ont dit quoi ? Ils ont dit : « Ben
311 si ce jeune-là, il va en festival, moi je ne mets pas mon fils. » Donc voilà, à ce moment-là ben
312 forcément, il a été mis un petit peu de côté parce qu'on ne pouvait pas punir, sanctionner 6
313 autres personnes pour une personne qui ... qui avait fait euh... une bêtise. Donc voilà, c'est
314 plus lui du coup à ce moment-là qui a été écarté que les autres. Et pourquoi ? Ben c'est parce
315 que la maman a été expliquer ça. Du coup, on n'avait pas le choix. Et puis c'est compréhensible.
316 Les autres parents ne veulent pas ... que leurs enfants ...

317 MC : Oui, c'est ça. Don ça a un peu aggravé finalement la situation puisque ...

318 K2 : en sachant que les autres résidents, il y en a certains qui étaient conscients de ce qu'il avait
319 fait et qui disaient : « Oui, ce n'est pas bien » que d'autres euh ... ils ne se rendaient pas compte.
320 Donc ça a servi de débats et ça a servi aussi un petit peu aux autres de ... de comprendre
321 pourquoi on ne peut pas, qu'est-ce qu'il peut se passer ? Ils avaient une preuve visuelle. C'était
322 plus concret que des paroles.

323 MC : Oui. [silence] Oui. [Silence] Ok. [silence] Et la notion de consentement du coup là-
324 dedans, est-ce qu'ils avaient cette notion de consentement, qu'ils pouvaient dire non ou qu'ils
325 devaient respecter le non de l'autre s'il y avait lieu ?

326 K2 : Ça, c'était travaillé avec euh la psychologue au planning et l'association propose euh eux-
327 mêmes des formations adaptées pour les personnes avec un handicap sur la vie affective et
328 sexuelle ou euh ... enfin... à comment respecter l'autre, à comment se respecter soi.

329 MC : Et ils comprenaient ? C'était compris, intégré cette notion ?

330 K2 : Je pense parce qu'il y en a certains qui l'ont fait plusieurs fois. Et euh... moi je n'y
331 participais pas mais c'est... c'était externe au service auquel je travaillais. C'était proposé à
332 tout le monde mais certains ont été plusieurs fois et oui j'avais des retours. On m'a expliqué
333 comment ça s'était passé et tout ça. Et puis certains qui n'étaient pas parce qu'ils n'avaient pas
334 fait la formation, ben ils avaient un retour des autres, ça faisait un échange.

335 MC : Du bouche à oreille au sein de personnes.

336 K2 : Oui.

337 MC : Ok. Et ici, cette notion de consentement, elle a été euh abordée ?

338 K2 : Ici ? Je ne pense... je ne vais pas te dire ni oui, ni non parce que je ne sais pas en fait, je
339 ne suis pas là depuis longtemps donc euh ... Donc je ne peux pas te dire oui ou non.

340 MC : Et il y a des personnes qui euh... qui ont posé des questions au niveau des résidents sur
341 ça ?

342 K2 : Non. Il y en a juste un qui donne son ... enfin qui exprime son envie de ... d'aller voir une
343 assistante sexuelle mais voilà, il est sous minorité prolongée, on ne peut pas quoi.

344 MC : Et il n'a pas des parents ou une famille ?

345 K2 : C'est une personne assez âgée, il doit avoir euh ... Entre 75 et 80 ans. Et si, il y a une
346 personne de sa famille qui est tuteur mais il est sous minorité prolongée donc il est considéré
347 comme mineur donc même si on a l'accord, il est mineur, il ne peut pas.

348 MC : Ok. D'accord. Et euh... est-ce qu'il a ... oui... Est-ce que lui a accès à d'autres personnes
349 en fait, dans la personne d'assistante sexuelle, il recherche l'acte en lui-même ou il est plutôt
350 en recherche d'une relation ?

351 K2 : Non, en fait lui ce qu'il veut c'est plutôt toucher et discuter en fait, pas d'acte sexuel.

352 MC : Ah ok. D'accord. Il n'a jamais été en relation avec quelqu'un ?

353 K2 : Dans mes connaissances, non. Mais je ne peux pas te dire un non affirmatif.

354 MC : Et est-ce qu'ils ont ici la possibilité ou est-ce que vous avez déjà organisé ça un peu
355 comme le bal rouge amour ou des speed-dating comme ça, des lieux de rencontre.

356 K2 : On a été au bal rouge ... un truc du genre pour la Saint-Valentin. J'ai été, j'avais une...
357 j'avais 5-6 résidents avec moi quand on a été. On en a un ... c'est vrai que je pense à ça
358 maintenant, on a... deux résidents qui se considèrent en couple mais il n'y a pas spécialement
359 d'échange de bisous, ni rien.

360 MC : C'est juste de l'affectif et dire ... cette notion de dire qu'on est en couple.

361 K2 : Il n'y a pas spécialement de geste affectif l'un envers l'autre non plus. Mais voilà, ils se
362 considèrent en couple.

363 MC : C'est ça, ok. Donc il n'y a pas du tout ... oui, il n'y a aucune ... il y a juste le mot couple
364 quoi.

365 K2 : Oui voilà, c'est ça.

366 MC : Ok. D'accord. Et euh... [silence]. Et au niveau des autres personnes qui ont été au bal
367 rouge amour ... euh ... c'était une demande de leur part ou euh ...

368 K2 : Non en fait on a reçu le mail d'invitation, du coup on a proposé aux résidents l'activité et
369 alors c'est à eux de décider s'ils voulaient venir ou pas.

370 MC : Ok. Et c'était des personnes qui étaient vraiment en recherche ou euh ... c'était plus pour
371 participer à quelque chose ?

372 K2 : Là c'était plus pour participer à quelque chose, parce que à ce moment-là, il y avait euh
373 un garçon qui revenait souvent vers une résidente et euh ... à chaque fois elle disait non et elle
374 n'a pas spécialement voulu danser ni rien donc c'était plus un petit moment de divertissement.

375 MC : Ok. Et cette personne qui était en recherche d'une assistante sexuelle, il avait été ?

376 K2 : Oui.

377 MC : Il n'a trouvé personne.

378 K2 : Il est en chaise roulante aussi.

379 MC : Ah, ça limite les interactions aussi.

380 K2 : Voilà.

381 MC : Ok. [silence] Et euh... et quelle est la place des parents euh ... En matière de vie affective
382 et sexuelle, est-ce que vous les mettez au courant, est-ce que vous tenez ... est-ce qu'ils posent
383 des questions, est-ce qu'ils se rendent compte, est-ce qu'ils sont un frein ?

384 K2 : Euh... Il n'y a pas spécialement de demande ici à part euh ... ce monsieur. Euh... Je ne
385 sais pas si euh ... C'est aussi une population vieillissante, ils ont ... certains n'ont plus de
386 famille enfin ... c'est assez délicat en fait, je ne sais pas trop... je ne me suis jamais trouvé dans
387 cette situation-là donc euh ... après je pense qu'il y a aussi euh ... l'année de naissance, les
388 époques de la vie, les personnes euh voilà, les anciennes familles ben elles ont leur ... leurs
389 idées bien claires alors que plus on arrive dans les jeunes enfin dans l'âge plus jeune, les esprits
390 deviennent plus ouverts et les portes sont moins fermées en fait.

391 MC : C'est quelque chose que vous ressentez ?

392 K2 : Oui.

393 MC : Ok. Et du coup au niveau de l'équipe, c'est plutôt ouvert la question ?

394 K2 : Oui.

395 MC : Oui ?

396 K2 : Oui. Concernant ce monsieur-là, on en a déjà parlé plusieurs fois en équipe, oui. Mais
397 après le problème reste le même, il est sous minorité prolongée quoi.

398 MC : Oui, chaque fois, ça débouche en conclusion au même résultat.

399 K2 : Oui.

400 MC : Ok, d'accord. Il y a des... des membres de l'équipe qui sont plutôt contre malgré que ...
401 en dehors du fait qu'il y a la minorité prolongée qui est un frein ?

402 K2 : Si c'était pour un autre résident, non je ne pense pas que l'équipe est contre. Enfin voilà,
403 ce sont des personnes comme toi et moi. Enfin forcément eux aussi ils ont droit à avoir des
404 pulsions sexuelles. Forcément peut-être qu'ils ont besoin de plus d'explication euh ... et encore
405 euh... on va plus vite leur expliquer et je veux dire aux personnes qui ont un handicap, on va
406 plus vite leur expliquer que ... je vais dire aux personnes qui ont un handicap, on va plus vite
407 leur expliquer que ... je veux dire euh ... nous euh ... par exemple expliquer à nos enfants, tu

408 vois ? Ce sont des personnes qui ont ... allez vraiment un ... un cadre beaucoup plus adapté
409 quoi.

410 MC : Et qu'est-ce qui est le plus difficile pour eux ? A comprendre ou à ... qu'est-ce qui est le
411 plus gros frein pour eux, pour leur épanouissement en cette matière-là ?

412 K2 : [silence] Ben je dirais le cadre juridique.

413 MC : Juridique ?

414 K2 : Oui. [silence]

415 MC : Qui ne leur autorise pas quoi pour les ... personnes en minorité prolongée donc du coup
416 surtout ?

417 K2 : Oui.

418 MC : Et pour les autres ?

419 K2 : Après il faut savoir que par exemple si on autorise cette personne-là à aller ben l'institution
420 se met en porte à faux et les conséquences peuvent retomber sur nous et qu'on peut fermer les
421 portes, tu vois ? enfin pour un bête truc alors que ce n'est pas le but. Des institutions en
422 Belgique, on en manque. Donc voilà, si ... Ce qui va plus nous fermer, c'est plus le côté
423 juridique en fait. [silence] La discussion, tout ça, il n'y a pas de soucis, on est tous ouverts à ça.

424 MC : Et les résidents ils... euh... Ils se sentent aussi à l'aise d'en parler avec vous ou ils sont
425 plutôt réticents à en parler ?

426 K2 : Moi je pense que chaque résident a une affinité particulière avec euh certains éducateurs
427 et euh c'est envers ces éducateurs-là qui ils ont une affinité particulière avec qui ils vont en
428 parler plus facilement.

429 MC : Du coup, ils ont tous quand même, ils savent tous qu'ils peuvent en parler et que le
430 dialogue est ouvert de l'autre côté.

431 K2 : Ils savent qu'on est là, on n'est pas là pour leur imposer les choses ou pour leur dicter la
432 manière de faire les choses ou dicter leur vie. Voilà, ils savent qu'on est là pour les accompagner
433 et pour leur donner un coup de main et pas pour les enfermer dans un système quoi. Toute
434 demande est écoutée, est réfléchiée et puis après on fait ce qu'on peut avec les moyens du bord
435 quoi.

436 MC : Et en dehors de ce couple qui se dit juste couple et où il n'y a pas de ... donc d'affectif,
437 euh... est-ce que vous avez d'autres couples soit au sein de l'institution ou alors soit avec des
438 personnes extérieures ?

439 K2 : Euh... [rire K2] Il y en a un, il a quatre copines en fait.

440 MC : Pas mal.

441 K2 : 3 ou 4 copines.

442 MC : Qui sont en centre de jour ou qu'il connait comment du coup ?

443 K2 : Euh... [silence] Je pense qu'il y en a une qui est dans une autre institution et puis au travail
444 et puis c'est euh, c'est un résident qui a un vécu quand même assez lourd dans le sens où il a
445 été SDF et tout donc il a aussi ses connaissances de la rue et tout ça. Il est très autonome, très
446 indépendant. Et voilà. [silence] Est-ce que c'est pour se protéger si ça ne va pas à un endroit, il
447 peut aller à un autre, je ne sais pas.

448 MC : Oui, c'est peut-être un peu un mécanisme de défense.

449 K2 : Voilà.

450 MC : Ok. [silence] Et du coup vous avez fait une formation vous sur la vie affective et sexuelle ?

451 K2 : Non, j'ai appris sur le terrain.

452 MC : Vous n'avez jamais ressenti le besoin d'en faire une ?

453 K2 : euh... non pas spécialement. Enfin voilà, quand j'étais éducatrice à domicile, ben si on me
454 posait une question et tout où je ne savais pas trop comment répondre ou euh ... ben je
455 téléphonais à la psychologue avec qui je travaillais, voilà. Je demandais conseil enfin j'avais
456 toutes mes petites ressources pour expliquer et puis je m'aidais beaucoup de aussi de Youtube
457 enfin Youtube il y a pas mal de vidéos explicatives et tout ça. Il faut savoir qu'ils sont plus dans
458 le visuel que dans l'audition, ils ont besoin d'un support pour pouvoir euh comprendre plus
459 facilement tout.

460 MC : Oui, du coup vous vous êtes formées un petit peu par d'autres moyens par ci par là quoi.

461 K2 : Oui voilà. Et puis quand je travaillais dans l'ASBL, ben ... c'est ... c'est un ... allez, c'est
462 une des un des éléments qui ... qui défendent beaucoup donc du coup voilà, j'avais beaucoup
463 d'interactions par rapport à ça avec ma cheffe, tout ça. Il y avait pas mal de discussions.

464 MC : Oui, dans l'équipe ils en parlaient beaucoup et tout ça. [silence] Et là maintenant, vous ne
465 ressentez pas le besoin d'en faire une ?

466 K2 : Non, ce n'est pas un sujet qui me met mal à l'aise en fait. Après, si ça part dans des
467 directions un peu plus hard, peut-être que ...

468 MC : Oui, tout dépend de la population aussi hein. C'est vrai que ça influence beaucoup. Si
469 vous avez une population vieillissante, les besoins sont différents. Et euh ... Est-ce qu'ici vous
470 entrez dans leur intimité au niveau des douches et tout ça ?

471 K2 : Oui, ils ont quand même besoin d'un suivi pour l'hygiène. Après il y a un programme qui
472 est fait et par exemple, le lundi il y a 5-6 résidents qui doivent être supervisés et donc les 5-6
473 résidents qui sont sur euh la grille enfin sur l'horaire, ben ceux-là, on va les accompagner à se
474 laver oui. Après il y a certains résidents, ils ne savent pas se laver du tout donc oui là on est
475 obligé de les aider. Après moi ce que je fais, c'est que quand ce sont des résidents assez
476 autonomes, euh ... je ferme le rideau parce qu'il y a beaucoup de garçons aussi, voilà, je suis
477 une femme, ce n'est pas spécialement évident pour eux de se laver devant une femme. Il y en a

478 un qui ne veut pas donc moi je le laisse toujours aux éducateurs garçons. Moi il ferme le rideau
479 et tu vois le mouvement comme ça à travers la toile et voilà, je leur dis : « Tu laves ton visage,
480 tu frottes en dessous de tes bras ». Voilà, je les guide en fait.

481 MC : Stimulation orale.

482 K2 : Oui.

483 MC : Et euh ... du coup, c'est vous en tant qu'éducatrice qui faites ça et est-ce que vous vous
484 avez l'impression sur la confiance qu'ils ont en vous et le rapport que ...

485 K2 : Ben ça doit sûrement jouer oui. Parce qu'après si on les maltraite durant les douches, ben
486 forcément la relation va être différente.

487 MC : Oui, c'est sûr.

488 K2 : Voilà, il y a le respect. Si je force le résident qui ne veut pas être lavé avec une fille, si je
489 le force, ben forcément la relation va être différente. Ça, je ne le ferais pas.

490 MC : Et vous pensez que ça a une influence au niveau de la vie affective et sexuelle,
491 l'accompagnement que vous leur amenez ?

492 K2 : Pas de l'influence en tout cas pour euh je vais reprendre le résident-là qui est en demande
493 d'aller voir une assistante sexuelle, ben oui, ça a une influence parce qu'il ne sait le voir. Ça en
494 joue sur son désir. On ne peut pas satisfaire son désir donc ça influence quand même oui.

495 MC : Ok, d'accord. Et dans un monde utopique sans obstacle matériel donc par exemple ici les
496 chambres où c'est compliqué parce qu'ils sont à plusieurs et tout ça. Euh ... oui donc dans un
497 monde utopique, est-ce qu'il y aurait des choses que vous mettriez en place qui vous aiderait à
498 accompagner mieux ces résidents en dehors peut-être de l'aspect juridique aussi en fait ?

499 K2 : Euh ... ben en fonction des demandes et euh Enfin ... je ne vais pas faire de ... il y a
500 des personnes je veux dire par exemple s'ils ont un handicap lourd, ils ne savent pas faire cette
501 demande et ils n'ont peut-être pas ce sentiment de ce désir-là, le besoin. Mais euh ... après, oui.
502 Le truc qui doit changer c'est l'ouverture d'esprit en fait. Enfin voilà, il ne faut pas les mettre
503 dans une catégorie : « Ah ils ne savent pas c'est quoi, ils ne savent pas les conséquences de leur
504 acte ». Ben si on leur explique pas, ben ils ne savent pas, ils ne peuvent pas comprendre.
505 [silence]

506 MC : Oui, ce serait de l'information qui leur manqué.

507 K2 : De l'information mais plus de l'ouverture d'esprit des personnes je vais dire « normaux ».

508 MC : Oui qui les encadre, qui sont autour d'eux et qui influence sur eux.

509 K2 : Je ne vais peut-être pas dire les institutions ou autre mais plus au niveau euh ... ben les
510 ministres ou ... qui ne mettent pas ça en avant, le développement dans le milieu du handicap.

511 MC : Oui, c'est secondaire quoi.

512 K2 : Qui préfèrent les gros sujets qui vont faire polémique.

513 MC : Ok. D'accord. Je pense que j'ai abordé pas mal de choses déjà. Est-ce que vous voyez
514 quelque chose que je n'ai peut-être pas abordé qui serait intéressant ?

515 K2 : Euh ... Comme ça là non. Ça a touché beaucoup de chose. Peut-être la sécurité que
516 l'institution peut mettre en œuvre pour les personnes. Par exemple pour le résident qui pouvait
517 se prendre le pied de chaise dans les fesses et tout. La sécurité que certaines institutions peuvent
518 mettre par rapport à ça. Enfin ici nous on ne doit pas spécialement en mettre parce qu'on n'est
519 pas confronté à des situations hard comme j'ai pu vivre à mon ancien travail. La seule situation
520 que l'on a là c'est euh ... le fait de devoir ranger des livres pornos.

521 MC : Oui, ça va c'est assez léger. Mais par sécurité vous entendez comme protection ou euh ...
522 autre chose ?

523 K2 : Oui. Ben protection parce que voilà, ce résident-là au final, le ... je vais dire euh ... tout
524 ce qu'on lui retirait qu'il pouvait s'enfoncer comme je pourrais dire de manière crue [rire K2]
525 Mais par exemple, on lui a retiré la chaise, ben après la chaise, c'était quoi ? C'était un cintre
526 et au final, il n'avait quasi plus rien dans sa chambre. Après comment lui permettre d'avoir euh
527 ... des choses dans sa chambre mais en laissant en sécurité ? c'est une grosse remise en question
528 que l'institution peut se faire.

529 MC : Oui, c'est une grosse réflexion en fait à faire en équipe. [silence] Et vous en aviez discuté
530 avec lui ?

531 K2 : Oui. En fait le problème c'est que c'était une personne qui était sourde. Sourde et il ne
532 voyait pas beaucoup. Donc la communication était avec lui était très compliquée et quand on le
533 surprenait à faire des bêtises mais pas spécialement des bêtises sexuelles, il se coupait donc il
534 faisait ça [geste d'un bandeau devant les yeux] donc il n'y avait plus aucun moyen de discuter
535 avec lui.

536 MC : Oui, la communication était rompue quoi [rire MC]

537 K2 : Il avait très facile.

538 MC : Oui, c'est vrai que ça complique beaucoup. Ok.

539 K2 : Mais après la sécurité qu'on a pu mettre parce que c'est une personne qui pouvait aussi
540 dans ... faire le tour des chambres et comme il était en chambre avec quelqu'un d'autre qui ne
541 communiquait pas et c'était un autiste, il n'avait pas la communication verbale, il était euh ...
542 très renfermé sur lui-même et tout, ben on l'a changé de chambre quoi. On l'a mis dans une
543 chambre individuelle.

544 MC : Oui.

545 K2 : Donc c'était plus pour protéger aussi d'une manière l'autre personne que lui-même mais...
546 bon ...

547 MC : Ok.

548 K2 : Après dans cette institution-là, on avait une demande particulière d'un jeune, lui il voulait
549 qu'on lui achète un soutien-gorge au magasin. Euh... en fait, c'était une institution française et
550 il avait connu des résidents français. En fait, c'était assez glauque, on a ... enfin je suis partie
551 au moment où ils essayaient de creuser l'histoire en fait, quand il retournait en famille, la
552 maman lui donnait son soutien-gorge en fait, donc quand il revenait à l'institution, il était en
553 demande de sous-vêtement et tout et quand on lui demandait : « Ben pourquoi tu veux ça ? ».
554 Ben il disait : « Ben quand je vais chez ma maman, ben elle me donne. ». Donc on s'est dit :
555 « Ok. » [rire K2 et MC] Donc voilà, on l'a autorisé à acheter un soutien-gorge et d'utiliser
556 quand voilà, ben il se masturbait quoi.

557 MC : Ok. C'est particulier. Oui c'était son moyen à lui...

558 K2 : ...de combler son désir.

559 MC : Oui, oui. Et vous en aviez parlé avec la maman du coup de ça ?

560 K2 : Mais dans cette institution-là, chaque demande et tout qu'il y avait, on devait passer par la
561 direction, donc ce n'était pas l'éducateur qui allait euh directement passer par la famille. Tout
562 passait par la direction.

563 MC : Ok. Ben oui moi je n'ai plus vraiment de question. Merci beaucoup.

564 K2 : De rien

565

566

567

568